

COMMUNIQUE DE PRESSE

Flying Doctors : Ligne médicale Dijon-Nevers-Dijon

Une nouvelle compagnie aérienne accompagne le dispositif Flying Doctors du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers pour une meilleure flexibilité des demandes de renfort de médecins sur le territoire de l'agglomération de Nevers et de la Nièvre.

Le dispositif Flying Doctors - ligne aérienne médicale Dijon-Nevers-Dijon - mis en place en janvier 2023 par le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers avec le concours de la Ville de Nevers et de son agglomération et sous l'impulsion de Denis THURIOT, Président-Maire de l'Agglomération de Nevers, Conseiller Régional de Bourgogne Franche-Comté et Président du Conseil de surveillance du C.H.A.N - évolue avec un nouveau prestataire, la compagnie aérienne française « REVOLUTION' AIR ».

Cette compagnie d'avions-taxis a été retenue car répondant le mieux aux besoins établis par le cahier des charges de l'appel d'offres ouvert et notamment sur les points suivants :

- **Capacité**

Ces avions de plus petite capacité permettent une meilleure flexibilité des demandes de renfort de médecins sur le territoire de l'agglomération de Nevers et de la Nièvre. L'avion DA62 offre ainsi 4 places contrairement à 8 avec l'appareil du prestataire antérieur.

Un ou deux avions peuvent ainsi établir une rotation Dijon-Nevers selon les besoins. Si besoin, des avions plus grands pourraient être sollicités.

- **Economie**

Plus petit, plus léger, le DA62 consomme près de 50% de carburant en moins que le précédent avion.

- **Impact environnemental**

Le choix de cette flotte a également été motivé par la réduction de l'empreinte carbone qu'offrent ces avions de petit gabarit, réduisant près de moitié l'impact en CO2 par trajet.

Les vols se poursuivront ainsi le jeudi avec une durée désormais étendue à 45mn (augmentation de 10mn par rapport au modèle précédent). Bien que le trajet soit légèrement plus long que d'autres modèles d'avion, le DA 62 est le choix optimal pour les vols de courtes distances, une solution performante et écologique.

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers et la compagnie REVOLUTION' AIR ont contracté, dans le cadre du marché public, pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} avril 2024 avec une reconduction tacite possible de 3 fois 12 mois. Le jour de rotation est maintenu le jeudi pour l'instant.

Denis THURIOT – Maire de Nevers, Président de Nevers Agglomération, Conseiller Régional de Bourgogne Franche-Comté et Président du Comité de Surveillance du CHAN

« 15 mois après que nous ayons mis en place cette mesure d'urgence pour renforcer les équipes médicales de l'hôpital, il est fort de constater que le dispositif des Flying Doctors est toujours nécessaire à Nevers, et même encouragé par le CHU de Dijon. La santé des habitants de l'agglomération et de la Nièvre reste prioritaire. Notre situation géographique, à une extrémité de cette grande Région Bourgogne Franche-Comté, nous oblige à trouver des solutions pour soigner rapidement les patients trop éloignés du CHU de Dijon.

Soucieux de toujours adapter l'offre aux patients, aux médecins mais aussi de trouver les meilleurs compromis en termes d'économie et de respect de l'environnement, la compagnie REVOLUTION'AIR répondra à tous ces critères. »

Florent FOUCARD – Directeur du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers et du Groupement Hospitalier du territoire de la Nièvre

« Le dispositif « Flying Doctors » illustre parfaitement la cohésion entre les établissements unis dans un objectif commun : répondre aux besoins des citoyens du territoire Nivernais. Avec ce nouveau prestataire, nous offrons aux patients la possibilité de bénéficier de professionnels de santé locaux pour relever les défis de santé de notre région, tout en adoptant une approche économique et écologique. Le prestataire retenu suite à l'appel d'offres a répondu le mieux aux critères définis et nous poursuivons notre engagement en faveur de la santé de manière responsable. »

CONTACT PRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers

Anaëlle BOURESAS
Chargée de communication

Direction des Affaires Générales, de la Qualité, des Relations avec les Usagers et de la Communication
✉ 1 avenue Patrick Guillot, BP 649 – 58000 Nevers
@ chan.communication@ght58.fr
Tél fixe : 03 45 26 66 16
Port : 06 60 25 68 12

Mairie de Nevers

Céline SARRIAU
Directrice de Cabinet
Cabinet de Denis THURIOT
✉ Place de l'hôtel de ville,
CS 9706 - 58000 Nevers
@ celine.sarriau@ville-nevers.fr
Port : 06 82 34 29 11